

SAUVER JAMES COLLET

**James COLLET :
Ma chance c'est Vous !**



L'appel pour sauver James,
son témoignage bouleversant
et ses combats

De : Krysthel COLLET

Envoyé : mercredi 7 juillet 2010 20:03

À : [Next-up news](#)

Objet : témoignage James COLLET, victime des antennes de téléphonie mobile à St Génis des Fontaines (66)

Bonsoir,

Je voulais vous dire combien votre action est importante pour l'Humanité.

Je suis abonnée à votre newsletter et je voudrais vous informer de ce qui nous frappe.

Mon jeune frère James COLLET est atteint d'une leucémie LALT depuis 18 mois, 3 de ses voisins également et 16 autres ont développé des cancers ou maladies neurologiques connues ou inconnues. Cela se passe sous 3 antennes de téléphonie mobile à St Génis des Fontaines dans le 66.

James veut que la dangerosité des antennes soit reconnue, nous militons tous dans des collectifs contre les antennes relais.

Il vient d'apprendre sa rechute massive... nos combats servent les populations entières, ne lâchons rien !

Il essaye de communiquer un maximum sur le sujet, si vous pouvez exploiter ce mail, et si vous avez besoin de renseignements complémentaires, je suis à votre disposition.

Bien à vous

Krysthel COLLET

Midi Libre

ACTUALITÉ

Jeu. 1^{er} juillet 2010

Le témoignage bouleversant et les combats de James Collet



Candidat aux cantonales de 2004 puis aux municipales en 2008, ce kiné-ostéopathe atteint d'un cancer généralisé lutte contre la mort. Préparé au pire, épaulé par sa soeur Krysthel, il évoque ses combats contre les antennes, pour le don d'organe. SAINT-GENIS-DES-FONTAINES

Il y a quelques jours, à l'agence de l'Indépendant d'Argelès nous recevions un mail intitulé : "le dernier message de James Collet". En quelques phrases, l'ancien kiné de Saint-Genis décrivait son état "dans le rouge", avec un ultime traitement et une chance infime de s'en sortir. Hospitalisé dans un service spécialisé à Marseille, c'est par l'intermédiaire de sa soeur Krysthel que James a accepté, avec fierté et courage, de répondre à nos questions.

James, quand et comment s'est déclarée la maladie ?

C'était le 13 décembre 2008, foudroyant ! Tout a commencé avec des symptômes sur des organes périphériques : rate, plèvre, médiastin, amygdales, rhynopharynx et moelle osseuse. Dans mon cas, les symptômes étaient très particuliers car la tumeur médiastinale, située entre les deux poumons, me comprimait le cœur, la veine cave supérieure et l'artère aorte, il y avait urgence médicale.

Selon vous, il y a des éléments troublants, quels sont-ils ?

J'avais une hygiène de vie très stricte sur le plan alimentaire et physique (course à pied, marathon, VTT...). J'ai toujours été un gros consommateur de téléphonie mobile et j'étais exposé 12 h sur 24 h, sur mon lieu de travail à des champs électro magnétiques supérieurs à 1 voltmètre. Les antennes de différents opérateurs de téléphonie mobile étaient implantées à 50 m de mon lieu de travail à Saint-Genis-des-Fontaines.

Pensez-vous vraiment que ces antennes sont à l'origine de votre maladie ?

L'origine des leucémies n'est pas clairement définie, mais l'exposition à des radiations ionisantes et

électromagnétiques, ainsi qu'aux pesticides, sont mis en cause par de nombreux experts indépendants comme le professeur Belpomme, président de l'Association de recherche sur les thérapies anti cancéreuses. La chose la plus troublante c'est que nous sommes plusieurs voisins très proches des antennes, à être atteints ou décédés, exactement de la même pathologie cancéreuse. Dans ma rue, une voisine a déclenché un cancer du sein, dans la maison à côté du centre médical, les trois occupants ont fait une leucémie, deux d'entre eux sont aujourd'hui décédés. Et nous avons relevé une vingtaine de cancers dans le périmètre de ces antennes. Troublant, non !

Vous avez assisté l'été dernier à une réunion publique contre l'installation d'une antenne de téléphonie mobile à Montesquieu, votre témoignage a été bouleversant, pourtant les opposants à ce projet ont perdu devant la justice, qu'en pensez-vous ?

Aujourd'hui les règles d'installation des antennes relais de téléphonie mobile sont conformes à des données qui n'ont jamais été scientifiquement démontrées. Certaines antennes émettent jusqu'à 51 V/m

(ndlr de Next-up organisation : légalement les antennes relais peuvent émettre à 61 V/m en UMTS soit 10 000 000 $\mu\text{W}/\text{m}^2$ suivant le décret 2002-775, cette valeur extravagante et folle qui est létale n'est évidemment jamais atteinte, néanmoins elle est opposable en droit, elle sert surtout à rassurer la population et les Maires puisque les mesures dites officielles sont immuablement très inférieures. L'essentiel étant qu'elles permettent de débouter la quasi-totalité des actions en justice intentées par les riverains, c'est "un mécanisme bien huilé" qui fonctionne à merveille depuis des années, c'est l'arme absolue des opérateurs. Ceux qui cautionnent de façons actives ou passives par leurs extériorisations ces normes dans le cadre de leurs responsabilités devront rendre des comptes à la justice des hommes, [à juste titre nous considérons que se sont des criminels](#), Roselyne Bachelot Ministre de la santé incluse)

alors que tous les experts indépendants et notamment le rapport américain "[BioInitiative](#)" préconisent un maximum d'exposition à 0.6 volts / mètre. C'est pourquoi, avec l'Association pour une réglementation sur l'implantation des antennes de téléphonie mobile, nous réclamons des pouvoirs publics qu'ils appliquent le plus rapidement possible le principe de précaution pour tous. Surtout pour les enfants, avec interdiction d'installer des antennes près des écoles. Les leucémies chez les enfants sont en pleine explosion.

Aujourd'hui, avec votre énergie est exceptionnelle, un second combat est engagé : celui du don de moelle osseuse ?

Pour mon combat personnel je sais que la partie sera très difficile, j'ai le courage, la Foi, les meilleurs spécialistes me suivent mais je sais que cela ne servira à rien si on ne trouve pas de donneur de moelle osseuse compatible. Il faut savoir qu'aujourd'hui ce don de moelle osseuse, comme le don du sang, est indispensable dans les maladies hématologiques pour maintenir en vie les malades, voire les guérir définitivement. La demande a explosé ces 10 dernières années, également chez les enfants, tout le monde aujourd'hui doit savoir qu'il peut, sur simple décision personnelle, sauver une personne. Pour cela, il faut prendre contact avec l'hôpital ou le centre de transfusion sanguine ou demander conseil à son médecin traitant.

A la veille d'une nouvelle échéance pour vous quels messages souhaitez-vous faire passer ?

Nous sommes en train de faire de ce paradis qu'est notre environnement, notre propre enfer. Nous avons perturbé les équilibres de la vie, aujourd'hui, nous sommes des millions confrontés au cancer. Il est plus qu'urgent de réagir et de rétablir les équilibres, faire enfin preuve de bon sens et d'empathie. Le problème est à la fois de santé publique, mais également social, économique et politique.

Où puisez-vous cette force... pour la vie ?

La vie est un cadeau, elle est merveilleuse et personne n'a le droit, même dans les moments les plus difficiles, de renoncer. La force que l'on trouve en soi, est consolidée par toutes les pensées et les prières de ceux qui nous soutiennent et qui tissent tous les jours un cocon protecteur et rassurant autour des malades.

Pour conclure ?

J e ne sais pas où je serai demain mais je voudrais que la vie soit une priorité, que les principes de précaution s'appliquent systématiquement le temps de démontrer scientifiquement les choses. Je remercie toutes les personnes qui comprennent ce message et qui se chargeront de le transmettre. Je veux dire à mes enfants que je suis en eux pour l'Eternité, que la vie est belle quand on en défend les valeurs.

Véronique Parayre